

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, à 18 h 30, Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Haras, légalement convoqué, s'est réuni à la salle pédagogique du Musée Méheut, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Date de l'envoi de la convocation : 16 janvier 2026

Etaients présents :

Pour la Région Bretagne : Stéphane DE SALLIER DUPIN, Gaëlle NIQUE
Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Robert RAULT, Didier YON,
Pour Lamballe Terre et Mer : Thierry ANDRIEUX, Jean-Luc GOUYETTE
Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, THIERRY GAUVRIT, *David BURLOT*

Absents

Région Bretagne : YON BERTHELOT Adeline
Conseil Départemental des Cotes d'Armor : Loïc ROCOUET
Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD
Ville de Lamballe Armor : Jean-Luc GUYMARD

DELIBERATION N° 2026-004

Membres en exercice : 12 – Présents : 8 – Absents : 4 – Pouvoirs : 0

Dans une logique, de recherche de leviers complémentaires de recettes, le Syndicat Mixte du Haras de Lamballe va engager des démarches visant à identifier des partenaires professionnels, techniques et financiers.

Au-delà de leurs apports directs, ces partenaires pourront être également jouer un rôle de relais et de mise en réseau, favorisant l'émergence de nouvelles coopérations et une visibilité supplémentaire du site.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

- **APPROUVENT** le projet « Recherche de partenaires pour le Haras »
- **AUTORISENT** le président à lancer une démarche de recherche de potentiels partenaires techniques, professionnels, et financiers pour le Syndicat Mixte.
- **AUTORISENT**, le président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette délibération.

VOTE : POUR : 8 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

Fait et délibéré à LAMBALLE le 5 février 2026
Pour copie conforme à l'original
Certifié transmise en Préfecture

Le Président
Fabien VITEL

